

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

Mercedes C-Classe 4P (W205) (sauf AMG)(03/2014-),

Mercedes C-Classe Break (S205) (sauf AMG)(03/2014-)

N° de cat. M-141

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **M-141** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à désigner le produit avec le marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **M-141** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **M-141** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: M-141	Le numéro de catalogue.
A-50X	La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)
E20	N° de certificat d'homologation d'attelage à boule.
55R-01 4403	La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
D = 10,5 kN	La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
S = 90 kg	Le chargement max acceptable de la remorque.
R = 2100 kg	

La formule pour calculer la puissance **D** :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **M-141** consiste en éléments suivants:

- | | |
|----------------------------------|-------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule (ACS-6007/TERWA 30511) | - 1 pièce |
| 3. Prise de la boule | - 1 pièce |
| 4. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 5. Support droit | - 1 pièce |
| 6. Support gauche | - 1 pièce |
| 7. Poignée du pot d'échappement | - 1 pièce |
| 8. Rondelle spéciale Ø30/Ø10,5x3 | - 16 pièces |
| 9. Rondelle spéciale Ø30/Ø12,5x5 | - 2 pièces |
| 10. Vis M10x35 | - 8 pièces |
| 11. Vis M12x25 | - 3 pièces |
| 12. Vis M12x30 | - 1 pièce |
| 13. Vis M12x35 | - 4 pièces |
| 14. Vis M12x50 | - 2 pièces |
| 15. Rondelle élastique Ø8,2 | - 2 pièces |
| 16. Rondelle élastique Ø10,2 | - 8 pièces |
| 17. Rondelle élastique Ø12,2 | - 10 pièces |
| 18. Rondelle ronde Ø8,4 | - 2 pièces |
| 19. Rondelle ronde Ø13,0 | - 8 pièces |
| 20. Écrou M8 | - 2 pièces |
| 21. Écrou M10 | - 8 pièces |
| 22. Écrou M12 | - 4 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **M-141**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **ne nécessite pas la coupure** du pare-chocs arrière **mais il nécessite son démontage**.
2. Démontez le pare-chocs arrière avec son renforcement (il ne sera plus utilisé).
3. La poutre (1) mettez au panneau arrière de la voiture et vissez avec la poignée du pot d'échappement (7) à l'aide des vis M10x35 (10) avec les rondelles Ø30/Ø10,5x3 (8), les rondelles élastiques Ø10,2 (16) et les écrous M10 (21).
4. Insérez les supports (5,6) aux longerons et vissez à l'aide des vis M12x50 (14) avec les rondelles élastiques Ø12,2 (17) et les rondelles Ø30/Ø12,5x5(9).
5. À la poutre (1) serrez les supports (5,6) à l'aide des vis M12x35(13) avec les rondelles rondes Ø13,0 (19), les rondelles élastiques Ø12,2 (17) et les écrous M12 (22).
6. À la poignée du pot d'échappement (7) serrez le pot d'échappement en utilisant les écrous M8 (20) avec les rondelles élastiques Ø8,2 (15) et les rondelles rondes Ø8,4 (18).
7. À la poutre (1) vissez la prise de boule (3) et le support de prise électrique (4) à l'aide des vis M12x30 (12)-1pièce et M12x25 (11) – 3 pièces avec les rondelles élastiques Ø12,2 (17) et les rondelles rondes Ø13,0 (19) (selon le schéma).
8. Montez le pare-chocs après avoir enlevé avant son remplissage (dessin n°1).
9. Fixez la boule (2) à la prise de boule (3) selon la notice ci-jointe.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **M-141** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

